

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 3 juillet 2015

Service instructeur

Service du Développement Economique

2^{ème} Commission

N° CP-2015-7-2-2

Service consulté

ASSOCIATION DE PROMOTION DU PRIX BARTHOLDI

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 500 € à l'Association de Promotion du Prix Bartholdi pour l'organisation de ce Prix en 2015 qui aura lieu le 20 novembre 2015 à BÂLE.

Créé en 2001, il est le seul prix transfrontalier (France/Allemagne/Suisse) de l'enseignement supérieur de la Région du Rhin Supérieur. Il a pour but d'encourager la coopération entre les établissements de l'enseignement supérieur de la Région métropolitaine trinationale et de promouvoir leur ouverture à l'international.

Créé en 2001, comme contribution à l'année européenne des langues, le « Prix Bartholdi » est le seul prix transfrontalier (France/Allemagne/Suisse) de l'enseignement supérieur de la Région du Rhin Supérieur.

Il a pour but d'encourager la coopération entre les établissements de l'enseignement supérieur de la Région métropolitaine trinationale et de promouvoir leur ouverture à l'international.

Le prix a vu le jour grâce à l'engagement de Madame Christel LADWEIN, Présidente de l'Association de 2001 à 2011 et de l'entrepreneur Georg Herbert ENDRESS. Actuellement, Monsieur Klaus RIEMENSCHNEIDER en est le Président et Madame Anaïs WROBEL, la Directrice.

Le prix est exclusivement financé par ses sponsors. Depuis 2001, l'Association a décerné plus de 150 000 € aux vainqueurs du concours étudiants et aux formations transfrontalières lauréates.

La cérémonie du « Prix Bartholdi 2015 » aura lieu le 20 novembre 2015 à BÂLE. Il sera procédé à la remise des prix suivants :

- aux étudiants lauréats du concours trinational (français, allemands et suisses),
- à une équipe pédagogique : le prix sera remis au projet inédit « National Model United Nations » (NMUN). Depuis 2012, la Duale Hochschule Baden-Württemberg (DHBW) de Lörrach envoie chaque année une délégation outre Atlantique pour prendre part à la plus grande conférence de simulation des Nations Unies à New York, ville qui abrite le chef d'œuvre majeur de Bartholdi. Le projet NMUN permet aux étudiants de se mettre dans la peau des représentants d'autres pays, de discuter des problèmes actuels de politique internationale à l'échelle mondiale, de promouvoir sa propre position et d'apporter des solutions en mesure de satisfaire le plus de pays possible. Il ne s'agit pas d'être le porte-parole de son propre pays, mais de s'engager pour défendre les intérêts d'un autre Etat. Pour 2015, la délégation de la DHBW représentera la Lettonie, qui occupe la présidence du Conseil de l'Union Européenne pour le premier semestre 2015.
- à une personnalité qui a contribué au développement de la coopération transfrontalière au bénéfice des jeunes générations. Le Prix d'Honneur 2015 sera remis à Monsieur Guy MORIN, fervent défenseur de la coopération transfrontalière dans la Région du Rhin Supérieur. En tant que Président du Gouvernement Cantonal et Premier Maire de la Ville de BÂLE, il s'est engagé à resserrer les liens avec les pays voisins. Il estime que « l'espace fragmenté par les frontières et la politique est source recrudescence de problèmes pour l'économie et la population. L'emplacement géographique de BÂLE est une aubaine, mais uniquement si les frontières des cantons et des pays limitrophes ne représentent pas un obstacle. La politique doit s'adapter aux besoins de notre population ».

Le budget prévisionnel, joint en annexe 1, s'élève à 67 400 €, le Conseil départemental étant sollicité à hauteur de 3 000 €, montant identique à 2014. Depuis 2007, une aide de 3 000 € par an est allouée.

Après une analyse financière des comptes de l'Association, il apparaît que notre soutien peut être diminué sans mettre en péril sa santé financière.

Aussi, afin de tenir compte des contraintes budgétaires actuelles auxquelles le Conseil départemental doit faire face, il est proposé de diminuer notre soutien pour 2015 et d'accorder une subvention de 500 €, soit une diminution de 2 500 € par rapport à 2014. Les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget Primitif 2015 – Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer une subvention de fonctionnement de 500 € à l'Association de Promotion du Prix Bartholdi pour l'organisation du Prix Bartholdi 2015,
- de prélever les crédits correspondants sur le Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65 – fonction 23 – nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN